



Suite à un manque d'effectifs, Hygea ne collecte plus les PMC et papiers-cartons depuis le 18 mars dernier et ce, afin de donner la priorité à l'enlèvement des ordures ménagères.

Il est donc demandé aux citoyens de ne plus sortir ces PMC et papiers-cartons sur la voie publique jusqu'au 19 avril inclus, sous peine de sanctions administratives.

Toutefois, en fonction de ses effectifs disponibles et conformément à son calendrier, Hygea annonce que des collectes PMC (uniquement) seront réalisées la semaine prochaine selon le calendrier suivant :

- les citoyens de la ZONE 2 seront autorisés à sortir uniquement leur sac bleu (PMC, pas les papiers-cartons) le mardi 14 avril à partir de 18h en vue d'une collecte le mercredi 15 avril.
- les citoyens de la ZONE 4 seront autorisés à sortir uniquement leur sac bleu (PMC, pas les papiers-cartons) le jeudi 16 avril à partir de 18h en vue d'une collecte le vendredi 17 avril.

Pour savoir dans quelle zone se situe votre rue pour les PMC, cliquez sur [ce lien](#)

Si vous n'êtes pas en ZONE 2 ou 4, ne sortez pas vos PMC.

Si ces collectes annoncées ne peuvent pas être réalisées, les citoyens de ces zones devront rentrer leur sac dans les 24h, sous peine de poursuites.

Attention: avec le lundi de Pâques, les collectes ordures ménagères sont reportées d'un jour.

Pour connaître l'évolution de la situation, vous pouvez consulter le lien de la page Facebook de l'intercommunale d Hygea ou son site Internet www.hygea.be